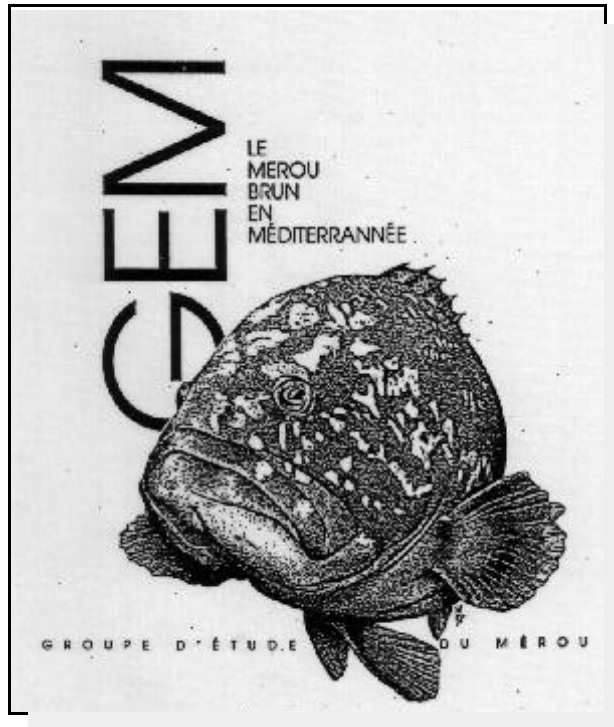


# COMPTE RENDU

MISSION D'INVENTAIRE DE  
LA POPULATION DE MÉROUS  
DANS LES EAUX DE LA CIOTAT

- Octobre 2001 -



# MISSION D'INVENTAIRE DE LA POPULATION DE MÉROUS DANS LES EAUX DE LA CIOTAT

## Octobre 2001

### 1. Introduction

Quatre ans après le premier inventaire (1997), une nouvelle mission a été réalisée afin de mesurer l'évolution quantitative et démographique de la population de mérous bruns, *Epinephelus marginatus*, sur les différents sites de plongée de La Ciotat. Cette mission constitue la troisième réalisée dans les eaux de La Ciotat. Elle s'avère être importante étant donné que le moratoire contre la chasse sous-marine du mérou prend fin en 2002 et les résultats obtenus, s'ils confirment les précédents permettront d'appuyer la demande auprès des Affaires Maritimes d'une reconduction du moratoire.

### 2. Méthodes

#### a. Période

Cet inventaire des mérous dans les eaux de La Ciotat s'est déroulé du 12 octobre au 14 octobre 2001 ; la fréquentation des sites par rapport à la saison estivale étant moindre et les eaux étant encore relativement chaudes.

#### b. Participants

Six plongeurs du GEM ont participé à cette mission.

#### c. Sites étudiés

La totalité des sites inventoriés lors de la précédente mission ont été prospectés. Un site échantillonné lors de la première mission, le Pain de Sucre, derrière l'île Verte, a été à nouveau prospecté.

Derrière l'île Verte :

- La pierre du Levant (-55 m / -17 m)
- La pierre des Rosiers (-43 m / - 14 m)
- La pierre du Jas
- La pierre à Rousteau

Devant l'île Verte :

- La balise ou Canonnière sud (0 m / -40 m)
- La grotte de la Vierge (-8 m / -18 m)
- La calanque du Grand Moure (0 m / -43 m)

A la côte :

- Le tombant du Bec de l'Aigle (0 m / -38 m)

#### **d. Technique d'inventaire**

Six plongeurs répartis sur différentes tranches de profondeur, prospectent en détail chaque site en progressant parallèlement, à 5 ou 10 m de distance les uns des autres, selon la topographie et la visibilité. Les observations notées sont la taille et la livrée des individus rencontrés, leur type d'habitat, leur comportement et la direction prise au moment du contact visuel, leur localisation précise sur le site. Un bilan critique est effectué au retour de chaque plongée pour synthétiser les données et éliminer les doubles comptages.

#### **e. Moyens**

Par convention, l'Atelier Bleu du Cap de l'Aigle de La Ciotat a assuré la logistique d'accueil et de fonctionnement. Son personnel a assuré le transport en bateau et la sécurité surface. L'embarcation, un semi-rigide, possédait à son bord les éléments de sécurité nécessaires (VHF, oxygénothérapie...).

### **3. Résultats et discussion**

#### **a. Effectif global et répartition géographique**

Au total, **50 individus** ont été échantillonnés sur les différents sites et un individu de moins de 10 cm a été signalé dans la calanque du Mugel fin août.

Comme précédemment, les pierres derrière l'Île Verte présentent la zone la plus riche (94%) :

Le Levant : 11 individus  
Les Rosiers : 15 individus  
La pierre à Rousteau : 12 individus  
La pierre du Jas : 6 individus  
Le pain de sucre : 3 individus

Les autres sites quant à eux sont moins riches, leur importante fréquentation par les plongeurs et les chasseurs pouvant expliquer en partie ce phénomène.

Grotte de la Vierge : 0 individu  
Canonier sud : 1 individu  
Grand Moure : 1 individu  
Bec de l'Aigle : 1 individu

La face nord-nord ouest du Canonier sud présente des pierriers importants vers 15 m de profondeur, propice à la présence de petits mérous ( $L_t < 20$  cm).

## b. Structure de la population en classes de taille

La distribution des mérus montre la prédominance de la classe des 50-60 cm (16 individus) puis des 60-70 cm (12 individus) réparties uniformément sur les sites. Les classes de tailles les plus représentées sont par la suite les 40-50 cm (8 individus) et les 30-40 cm (6 individus). Comme lors du précédent inventaire, les individus de grande taille ne sont présents que sur les pierres derrière l'Île Verte. Il est à noter la présence d'un petit individu de 15 cm sur la face nord de la Pierre des Rosiers, à 35 m de profondeur.

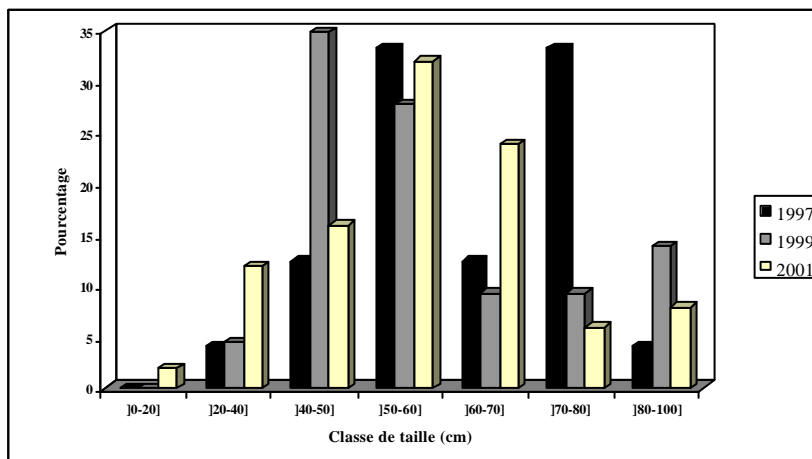
On peut donc constater que la majorité des mérus sont de taille moyenne, mais que les individus de plus petite taille sont également très présents, marquant ainsi un net rajeunissement de la population.

Site/Taille	0-30 cm	30-40 cm	40-50 cm	50-60 cm	60-70 cm	70-80 cm	80-100 cm
Rosiers	1	3	1	4	5		
Le levant			1	5	2	1	2
Rousteau			3	4	3	1	
Jas		1	1	1	2	1	
Pain de sucre		1	1	1			
Canonier				1			
Grotte							
Gd Moure			1				
Bec de l'Aigle		1					
<b>TOTAL</b>	<b>1</b>	<b>6</b>	<b>8</b>	<b>16</b>	<b>12</b>	<b>3</b>	<b>2</b>

## c. Comparaison avec les résultats obtenus les années précédentes

En 1999, la population de mérus présentait des pics dans les classes de taille des 40-50 cm et 50-60 cm alors que cette année, on constate une évolution vers les classes de taille immédiatement supérieures (50-60 et 60-70), ce qui indique clairement une maturation de la population depuis deux ans. Par contre, cette année, on note une diminution des classes de taille 80-100 cm avec 6 individus en 1999 et seulement 4 en 2001 (dont un seul individu de 90-100 cm) au profit d'individus plus petits (classes de taille inférieures à 40 cm) avec 7 individus cette année contre 2 en 1999. Le rajeunissement de la population amorcé en 1999 se poursuit.

Au total, cette année encore, la population de mérus présente sur les sites de plongée de La Ciotat s'est encore accrue : 50 individus en 2001 contre 43 individus en 1999.



#### **d. Données récoltées par le club de plongée ciotaden GPES durant l'été 2001**

Les mêmes sites ont été prospectés avec en plus la calanque du Petit Moure à l'Île Verte. Au total, 43 individus ont été observés (41 sans compter les données du Petit Moure), et les classes de taille les plus importantes sont la classe des 20-40 cm (19 individus) puis la classe des 40-60 cm (15 individus). Si l'on compare avec les résultats obtenus lors de la mission du GEM 2001, on constate qu'il y a un décalage d'une classe de taille inférieure puisque nos résultats montraient la prédominance des individus de la classe de taille 40-60 cm (24 individus) puis 60-80 cm (15 individus). Il semblerait qu'il y ait une sous-estimation de la taille des mérous observés par le GPES. Ceci corrigé, les données correspondraient à ce que nous avons observé sur ces sites.

#### **4. Conclusions**

Cette troisième mission d'inventaire des mérous dans le golfe de La Ciotat (zone non protégée) a permis de confirmer l'augmentation du nombre de mérous dans cette zone ainsi que l'équilibration de la structure démographique malgré une pression de pêche (filets, palangres, chasseurs...) et une fréquentation des sites importante par les plongeurs. En effet, la tendance au rajeunissement de la population s'est confirmée cette année encore mais la diminution des gros individus (taille supérieures à 80 cm) continue à diminuer ce qui pourrait poser un problème de reproduction (disparition des mâles matures) si elle se confirmait. De ce fait, la reconduction du moratoire contre la chasse sous-marine en 2002 semble nécessaire avec éventuellement une extension à d'autres formes de pêche et surtout un contrôle plus strict de l'application de cette réglementation, le braconnage faisant toujours pas mal de dégâts, en zone protégée (gros mérous fléchés dans le Parc National de Port-Cros et dans la réserve des Lavezzi en Corse) comme en zone non protégée (faible nombre et comportement très fuyant des mérous sur les sites où l'on rencontre beaucoup de chasseurs).

#### **5. Médiatisation**

Presse écrite : La Provence, La Marseillaise

**Anne Ganteaume**  
Atelier Bleu du Cap de l'Aigle

**Patrice Francour**  
E.A. Gestion de la Biodiversité  
Université de Nice-Sophia Antipolis